

Discours de Mme Laura Baeza, Ambassadeur de l'UE en Tunisie

Cérémonie de signature des Conventions de financement

Programme d'appui à l'accord d'Association et

Programme d'appui au secteur de la culture en Tunisie

Mardi 1^{er} décembre 2015

*Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération
Internationale*

Monsieur Yassine Brahim, Ministre du développement, de
l'Investissement et de la Coopération Internationale,

Madame Latifa Lakhdhar, Ministre de la Culture et du Patrimoine,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Avant toutes choses, je tenais à vous présenter mes sincères condoléances pour le drame qui a endeuillé Tunis la semaine dernière. Nos pensées vont aux victimes, et à leurs familles.

Plus que jamais, face à la barbarie, nous devons serrer les rangs et construire des ponts entre les hommes et les femmes d'Europe et de méditerranée, qui forment une seule grande famille.

Face à ceux qui détruisent et divisent, nous devons, à l'opposé, construire et unir.

Tel est précisément le but de la coopération de l'UE en Tunisie et tout particulièrement, aujourd'hui, de ces trois nouvelles conventions de financement, par lesquelles nous engageons un montant de près de **25 millions d'Euros**.

Ces budgets couvrent les domaines de la culture et des jumelages entre les administrations européennes et celles de Tunisie, jumelages qui permettent aux spécialistes d'échanger leurs bonnes pratiques.

* * *

Tout d'abord, quelques mots sur la **culture**, et le soutien apporté par l'Union européenne dans ce domaine.

Bien souvent, la culture est malheureusement oubliée des programmes de coopération.

Elle est financée à la marge de notre programmation et notre soutien reste principalement événementiel.

Dans cette approche, la participation importante de l'Union européenne aux Journées Cinématographiques de Carthage est un premier pas, mais en Tunisie, avec l'émergence d'une société civile plurielle, active et innovante, il nous est apparu essentiel d'accompagner ce nouveau "désir de culture", ses besoins et ses ambitions.

Car la culture est le vrai baromètre d'une société et à ce titre devrait être déclarée "d'utilité publique".

Or qui dit "utilité publique" dit État.

Et effectivement, la question du rôle de l'État vis-à-vis de la culture et du monde culturel se pose, depuis la révolution de 2011, en des termes nouveaux.

Aujourd'hui, le rôle de l'État est de protéger et de favoriser la liberté d'expression, le développement harmonieux de la culture et des acteurs du monde culturel.

Il s'agit de créer un environnement favorable, tout en garantissant une culture de qualité pour le plus grand nombre, accessible à tous partout dans le pays.

Face à la mondialisation, la diversité culturelle doit être protégée; cela suppose que les tunisiens et les tunisiennes se l'approprient.

La culture doit appartenir à tous, et ne pas être réservée à une élite.

Ainsi, **six millions d'euros** seront engagés en soutien aux stratégies du Ministère de la Culture et du Patrimoine, et dans le financement d'événements, d'actions et d'initiatives portés par des promoteurs culturels à Tunis, mais aussi et surtout, en province.

Afin d'optimiser cet appui, la plate-forme EUNIC, qui regroupe tous les centres culturels européens présents en Tunisie a été sollicitée.

Ce réseau EUNIC est présidé en Tunisie par le British Council, qui sera la cheville ouvrière de ce programme.

Ainsi, ce programme profitera des réseaux, des partenaires, des compétences et des espaces des institutions européennes présentes en Tunisie, qui participent grandement à l'offre culturelle dans votre pays.

* * *

Autre événement aujourd'hui, la poursuite d'efforts entamés dès 2004 pour mettre en conformité et rapprocher les administrations tunisiennes et européennes.

Avec la signature de deux conventions de financement, dites "Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à la Transition – phase 3" (P3AT3) et "Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à l'Intégration" (P3AI), ce sont **18 millions d'euros** qui vont être consacrés à la réforme des administrations tunisiennes.

Avec ce soutien, la Tunisie, qui devance tous les autres pays de la zone voisine avec 55 actions de jumelages mises en œuvre, ou en cours d'exécution depuis l'ouverture de cet instrument, va, j'en suis sûre, conserver son avance.

A cet égard, je tiens à souligner que nous sommes en train de contractualiser sur des fonds précédents plusieurs opérations, lesquelles bénéficieront à des organes tels que l'Institut national de la statistique, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Affaires sociales, la Direction de l'Aviation civile ou encore l'Assemblée des Représentants du Peuple.

Je saisis également l'occasion de notre amicale réunion pour saluer publiquement le travail remarquable réalisé depuis maintenant 10 ans par l'Unité de Gestion de Programmes "UGP3A", représentée aujourd'hui par son directeur, M. Salem Akrouf, que je remercie chaleureusement.

Le travail de l'UGP3A est aussi un travail d'équipe, que tous ceux qui ont participé ou participent encore à cette belle entreprise en soient remerciés, nous connaissons leurs efforts et le soin qu'ils mettent dans leur travail.

Pour les projets à venir, il est trop tôt pour en parler mais je sais que l'UGP3A, avec le MDICI, a entamé une consultation de l'administration.

Parallèlement, ainsi que l'indique le terme "intégration", priorité sera donnée à la dimension intégration économique et commerciale, dans la perspective de l'ALECA dont les négociations viennent d'être lancées le 13 octobre dernier.

Nous n'oublierons pas également les thèmes liés à la gouvernance.

Autre nouveauté, grâce au P3AI, la Tunisie sera en mesure de participer au programme Horizon 2020.

C'est chose faite, puisque la signature marquant l'adhésion de la Tunisie à ce programme intervient en ce moment même à Bruxelles.

Là aussi, la Tunisie fait figure de pionnière dans la participation à ce programme communautaire, et j'espère qu'elle montrera la voie à suivre pour d'autres pays du voisinage.

Autre ligne forte de notre part: nous souhaiterions éviter autant que possible les projets, certes intéressants, mais qui demeureraient ponctuels dans leurs objectifs et trop circonscrits dans leurs résultats.

A cet égard, notre ambition se porte plus vers un soutien aux régulateurs, à ceux qui font la norme de droit, que vers les opérateurs, ceux qui mettent en œuvre, sauf si cela est particulièrement justifié et pertinent.

Aujourd'hui, je forme le vœu que les jumelages qui s'annoncent soient couronnés de succès et que les opérations futures viennent renforcer encore davantage les liens qui nous unissent, liens professionnels qui deviendront aussi, je l'espère, des liens d'estime et d'amitié.

* * *

Mesdames, Messieurs,

Pour conclure, laissez-moi simplement vous redire l'attachement sincère que nous avons pour la Tunisie, amie et alliée.

Dans le monde compliqué qui est le nôtre, sa démocratie doit rester comme un phare qui éclaire la rive sud de la Méditerranée comme jadis le phare d'Alexandrie éclairait les marins phéniciens.

La démocratie ne se résume pas à des processus et à des mécanismes, ni à des élections libres.

Elle n'existe pas sans liberté, et la culture est la plus belle des expressions de cette liberté, en ce qu'elle est le fruit gratuit de la pensée humaine.

Merci de votre attention !

